

LES MOOCs DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR: UN MODELE A SUIVRE ?



Le terme **MOOC** est l'acronyme de « Massive Open Online Course » et se traduit par « cours gratuit en ligne ouvert à tous ».

Il existe différents types de MOOCs :

Les **cMOOCs** dits « **connectivistes** », proposent un espace collaboratif dans lequel les participants partagent leurs ressources et créent un contenu.

Les **xMOOCs** dits « **transmissifs** » ont une approche reproduisant les méthodes pédagogiques traditionnelles avec possibilité d'obtention d'un certificat validant les compétences.

D'autres variantes ont fait leur apparition au fil du temps mais ces différentes déclinaisons du concept ne semblent pas parvenir à se fixer.

- Accès gratuit
- Cours dispensés par des établissements et des formateurs de renom
- Preuve d'investissement sur un CV
- Cours accessible partout (à condition d'avoir internet tout de même!)
- Utilisation simple



- Informations et ressources en masse
- Origine des contenus à vérifier (parfois!)
- Faible interaction avec le staff pédagogique ou les autres étudiants: source d'isolement
- Manque d'encadrement et de feedbacks personnalisés
- Charge de travail supplémentaire
- Taux d'abandon élevé
- Certification non-uniformisée et payante
- Disparité mondiale en matière d'équipement technologique et d'accessibilité à Internet
- Échange de données privées : étudiant = monnaie d'échange. (Roland et Uyttebrouck, 2015)



Les MOOCs, une opportunité dans l'enseignement supérieur ?
« Pour qu'il y ait innovation pédagogique, il faut une réelle intention d'amélioration de l'apprentissage des étudiants » (Poumay, 2014).



Source: http://www.rtf.be/culture/dossier/chroniques-culture/detail_les-moocs-emissaires?id=9083654

Les MOOCs peuvent prendre un rôle prépondérant dans l'acquisition du savoir dans un contexte de pédagogie inversée. A partir du moment où les connaissances peuvent être validées par différents tests en ligne accompagnés de feedback (pédagogie de la maîtrise), le cours en présentiel devient, non plus un lieu de transmission d'un savoir mais bien « celui de son approfondissement par l'échange » (Bougier, 2015) entre les étudiants et leur enseignant. Cette façon d'envisager les apprentissages nécessite de former les enseignants à davantage d'interactions avec des étudiants détenteurs d'un savoir scientifique de plus en plus disponible sur Internet. Forts de ce dernier constat, les MOOCs invitent le monde enseignant à se repositionner et constituent davantage une opportunité à innover pédagogiquement qu'une innovation technologique singulière. A ce propos, en 2014, le groupe de haut niveau de l'UE sur la modernisation de l'enseignement supérieur, constitué d'experts de la commission européenne, a formulé une série de recommandations en vue de développer des méthodes d'apprentissages adaptées à l'heure du numérique. (Commission Européenne, 2015)

« **L'enseignant sachant devient davantage enseignant pédagogue.** »

(Germinet, 2015)



Source: <http://www.clipartbest.com/clipart-yikg5Kp6T>



Source: <http://blogs.sciences-po.fr/prospectibles/files/2013/10/mooc.png>

Nouvelle technologie ne rime pas avec nouvelle pédagogie :

Constatons que si l'enseignement supérieur et les institutions de formation ne proposent pas des espaces d'interactions et de collaboration, le MOOC symbolise alors, exclusivement, une autre manière magistrale d'accéder aux savoirs. Certes des forums de discussions permettent d'échanger entre pairs mais ne donnent pas la même impulsion qu'un échange avec le titulaire du MOOC, souvent un professeur prestigieux.

« **Ce ne sont ni les technologies ni les MOOC qui favoriseront la réussite des étudiants mais bien les usages qui en seront faits !** »

(Karsenti, 2013)

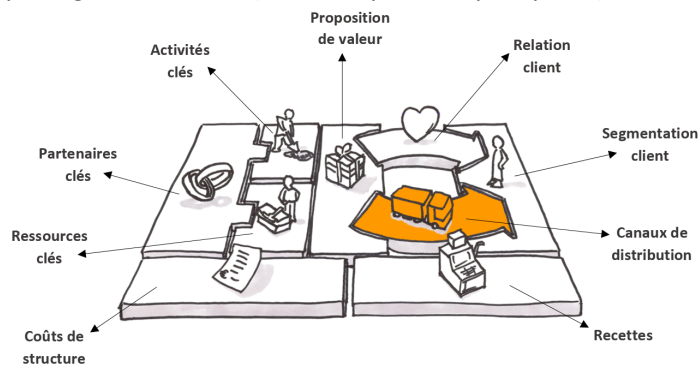


Source: <http://www.thierrykarsenti.org/pages/biographie>

Les modèles économiques sous-jacents

Un modèle économique, c'est quoi au juste?

Selon Pecquet (2013), un modèle économique est « une représentation de la manière dont on crée, préserve et partage de la valeur (économique mais pas que ...) »



Business model canevas utilisé lors du workshop « LE MOOC », Paris, 2013 repris du livre « Business Model: Nouvelle Génération » d'Alexander Osterwalder et Yves Pigneur

Qui sont les parties prenantes?

Différents points de vue sont à prendre en considération pour décrire un modèle économique. En effet, les aspects qui auront de la valeur d'un certain point de vue changeront si l'on se met à la place d'une autre partie prenante.

Parties prenantes :



L'établissement d'enseignement ...

... qui joue plusieurs rôles :

- Produire des programmes cohérents
- Être garant de la qualité des contenus
- Transférer sa crédibilité aux étudiants diplômés : communautés d'anciens « porteurs » de ces marques
- **Distribuer les contenus**



➔ Ce rôle de distributeur est en train de changer suite à l'apparition des MOOCs...

Si l'on fabrique un objet et que l'on veut ensuite le distribuer, nous avons besoin d'un camion pour en assurer la livraison. En ce qui concerne la manière de distribuer les cours, les plateformes représentent le circuit de distribution. Ces plateformes viennent s'immiscer à un endroit où les universités jouaient les rôles du producteur et du distributeur en leur disant : « Nous sommes capables de créer un lieu de rencontre entre l'offre et la demande à des échelles que vous, les établissements, n'êtes pas capables de créer. » (Pecquet, 2013)

Ces plateformes d'intermédiation ou de distribution ne fonctionnent pas toutes sous la même logique économique.

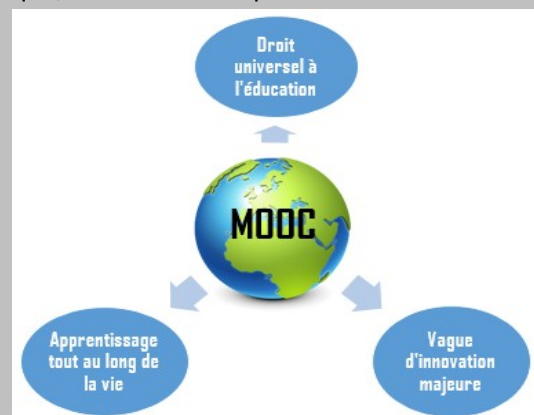
Il existe différents types de modèles économiques selon la plateforme de distribution proposée : (liste non exhaustive)

Exemples	Caractéristiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de non-profit : libre, ouvert, responsable • Gratuit pour particuliers • Financés par des Fondations
	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle bi-face • Gratuit pour particuliers • Services payants: signature track, licences d'utilisation des cours, aide au recrutement ou au placement, vente des bases de données des étudiants, ingénierie pédagogique aux producteurs
	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts des rémunérations significatifs • %^{CA} + %^{marge brute} aux universités • Contrats différents et négociés avec chacune des universités
	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle de contenus à la demande • Vente de ses propres cours • Peu connu du grand public mais très bon chiffre d'affaire car bénéficie de l'effet « loupe » : - capacité de storytelling importante, - adossé à de grandes universités, à des réseaux sociaux professionnels d'envergure
	<ul style="list-style-type: none"> • Place de marché : ouvert à quiconque peut proposer des cours • Cours parfois onéreux • %^{marge} sur la marge

Les conséquences économiques des MOOCs

▪ **La mondialisation de l'éducation:** en plus des grands distributeurs, apparition de petites structures indépendantes (Start-Up) favorisant l'accès aux MOOCs.

Lors de la conférence TEDGlobal 2012, Daphne Koller, co-fondatrice de Coursera, affirme que, si nous sommes capables de mettre en place des MOOCs de manière systématique, cela aura un impact mondial à trois niveaux :



▪ **L'apparition de nouveaux acteurs du monde de l'éducation:** Start-Up qui offrent les moyens humains et techniques dont manquent cruellement les établissements d'enseignement supérieur « classiques ».

▪ **Compétition intra-nationale et internationale:**

Il existe aujourd'hui une rivalité entre les écoles sur :

- les formats proposés ;
- les moyens alloués à la création de MOOCs ;
- les contenus mis à disposition des étudiants.

Une compétition internationale se joue également. Contrairement aux modèles européens, les universités américaines sont, depuis longtemps, conscientes des possibilités commerciales de l'e-business.

▪ **Le branding au détriment de la qualité d'apprentissage et de contenus?**

Certaines enseignes de grandes universités ont compris l'intérêt du « branding » et jouent de leur nom tel une marque.

Cette technique leur permettrait d'augmenter les inscriptions à des masters, qui auparavant, n'attiraient que peu d'étudiants et sur lesquelles il y a toujours eu peu d'investissements.

Vers une démocratisation de l'enseignement?

Depover (2014) rappelle que l'ambition première des créateurs de MOOCs était de démocratiser l'accès à la connaissance, en particulier, pour les étudiants de population plus démunies ou n'ayant qu'un accès géographique limité à l'enseignement.

Dès lors, les MOOCs pourraient-ils être envisagés comme une voie d'accès pour tous à des savoirs universitaires?

Compagnon (2014) a montré que près de 80 % des inscrits détenaient déjà un diplôme de l'enseignement supérieur et proviennent des 6 % les plus riches de la population.

De plus, il ajoute que :

« Sous leur forme actuelle, les MOOCs sont peu performants en matière de formation initiale, notamment auprès des publics défavorisés, alors que leur utilité semble confirmée pour la formation continue des élites déjà diplômées des pays dits émergents [...] »

(Compagnon, 2014, p.173)

Dès lors, est-il légitime de conclure qu'au lieu de réduire la fracture sociale entre pays riches et pays défavorisés, ou entre élites et masses dans les pays émergents, les MOOCs renforceraient cette fracture?

Riegert (2015) propose des pistes pour permettre de réduire les inégalités. Selon lui, puisque les MOOCs restent étroitement liés aux meilleures universités et utilisent une méthode pédagogique uniforme, il conviendrait, dès lors, d'élargir la gamme de formation tout en incluant l'implication d'acteurs plus variés. Ensuite, le rôle de l'enseignant dans l'individualisation de l'apprentissage de l'élève pourrait être soutenu par le recours à des programmes d'analyse informatique suggérant des recommandations en fonction du profil et du parcours de l'apprenant. Enfin, les cours pourraient rester ouverts en accès continu, sans limite dans le temps, afin de contrer un obstacle d'organisation des élèves.

Et après les MOOCs?

Seul, un faible pourcentage des participants à un MOOC, valide sa formation. Constat dressé par Le MIT et Harvard sur base de leurs 17 cours en ligne. Un constat qui interroge sur le système et ses limites.

Afin de les contourner, un nouveau modèle d'enseignement à distance fait son apparition: le SPOC

Rien à voir avec Star Trek, ces quatre lettres signifient "Small Private Online Course". Sur le même modèle que les MOOCs, les SPOCs diffèrent au niveau du public visé: ils ne sont pas ouverts à tous mais volontairement limités à une trentaine de participants. Un effectif réduit et mieux suivi pour plus d'efficacité.

Autre argument fort, les SPOCs sont également diplômants.

Le SPOC s'impose donc comme une solution adéquate: permettre une meilleure proximité prof/étudiant ainsi qu'un meilleur encadrement des apprenants.

"Le SPOC serait la nouvelle génération de l'enseignement à distance." (Germinet, 2014)

Source: <http://www.fle.fr/fr/pages-pro/article/317/Hors-des-MOOCs-point-de-salut>



Les avis divergent...

Notre rencontre avec Nicolas Roland fut éclairante à plusieurs égards :

Au vu des profusions de nouvelles technologies, de la massification du public de l'enseignement supérieur, la question des technocompétences mérite d'être posée.

Comment gérer un MOOC et/ou un SPOC, comment interagir au sein de ceux-ci ? Comment planifier le travail au sein de ceux-ci ?

Actuellement, ces compétences techniques sont supposées être maîtrisées par les étudiants, ce qui ne va pourtant pas de soi ! (N. Roland, communication personnelle, 10 novembre 2015)

Comme il nous l'indique, si certains auteurs décrivent les SPOCs comme une innovation technopédagogique, soit « une adaptation locale et fermée d'un MOOC », ce format d'apprentissage se rapproche « d'un cours e-learning tel qu'il en existe depuis plus d'une vingtaine d'années .» (Roland et Uyttebrouck, 2015)

Pouvons-nous parler de l'extinction des MOOCs alors que certains découvrent à peine leur existence?

Non, les spécialistes de la question relèvent que les MOOCs correspondent à un autre type de besoin et à une autre cible: ils sont ouverts à tous les âges et à tous les profils. Les SPOCs correspondent à des besoins plus circonscrits , pour des étudiants ou des salariés en formation. Les deux modèles sont amenés à coexister... jusqu'à ce qu'un nouveau modèle fasse son apparition.

Petit focus sur les MOOCs made in FWB



Depuis octobre 2015, l'ULB propose quatre MOOCs conçus et produits entièrement par l'université.

Quant à l'UCL, elle propose « une quinzaine de cours de ce type accessibles pour la majorité d'entre eux via la plateforme américaine edX ». (Daily Science, 2015)

« L'ULG ne dispose pas encore d'une initiative comparable à celle de l'UCL. De façon générale, nous ne nions pas l'intérêt des MOOC's mais nous restons assez prudents quant à l'effet d'annonce qu'ils génèrent et par rapport à l'évolution de la gratuité du service. Nous préférons baser notre travail en la matière sur l'e-learning (l'apprentissage sur Internet) en général et pas seulement sur les MOOC's. »

(Verpoorten cité par Eggermont, 2014)



> **L'explication d'un MOOC en trois minutes:**

https://www.youtube.com/watch?v=kJSQ_5HPMrU

> **L'explication d'un SPOC en trois minutes:**

<https://www.youtube.com/watch?v=wqH6snWQ3vI>

> **Quelques statistiques relatives à l'utilisation des MOOCs dans le monde francophone (2015) :**

<http://mooc-francophone.com/2e-barometre-trimestriel-des-mooc-francophones/>

> **Une liste de références récentes traitant notamment des MOOCs : Une mine d'or ! :**

<http://www.ciep.fr/docs/focus-pedagogie-universitaire-ere-numeriquepdf>

> **Une conférence de Marianne Poumay sur l'innovation pédagogique dans le contexte de l'enseignement supérieur:**

https://www.canal-u.tv/video/ecole_normale_superieure_de_lyon/l_innovation_pedagogique_dans_le_contexte_de_l_enseignement_superieur.11466

> **Une conférence de Anant Agarwal (edX) sur l'importance de poursuivre le développement des MOOCs:**

<https://www.youtube.com/watch?v=rYwTA5RA9eU>

> **Le making of d'un MOOC :**

<https://www.youtube.com/watch?v=CTFam8gWwOw>

Ce mémo a été réalisé par:

Jessica Bof

Evy Demarcin

Caroline Deltour

Geoffrey Jamart

Alexandra Masset

Étudiants en deuxième année de Master en Sciences de l'éducation dans le cadre du cours « Questions d'actualité en pédagogie de l'enseignement supérieur » dispensé par Marianne Poumay.



Novembre 2015

Références bibliographiques

Bougier, L. (2015). Les MOOC, accélérateurs d'innovations pédagogiques. Retrieved from <http://www.economist.com>

Centofanti, C. (2014). Interview de Germinet F. Cours en ligne : "plus que les MOOC, les SPOC ont de l'avenir à l'université". VOUSNOUSILS, l'e-mag de l'éducation. Retrieved from <http://www.vousnousils.fr/2014/02/14/cours-en-ligne-plus-que-les-mooc-les-spoc-ont-de-lavenir-a-luniversite-552440>

Cisel, M. (2015). Après les MOOC, les SPOC. La révolution MOOC. Blog EducPros. Retrieved from <http://blog.educpros.fr/matthieu-cisel/2015/06/11/apres-les-mooc-les-spoc/>

Commission Européenne. (2014, October 22). Communiqué de Presse : Le groupe de haut niveau de l'UE demande un financement ciblé pour stimuler l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur. Retrieved from http://europa.eu/rapid/press-release_IP-14-1188_fr.htm

Compagnon, A. (2014). MOOCs et vaches à lait. Le Débat, 180(3), 170-178. doi:10.3917/deba.180.0170

de Coustin, P. (2014, June 11). Après les MOOC, découvrez les SPOC, le nouveau format de l'enseignement à distance. Le Figaro.fr étudiant. Retrieved from <http://etudiant.lefigaro.fr/orientation/actus-et-conseils/detail/article/apres-les-mooc-decouvrez-les-spoc-le-nouveau-format-de-l-enseignement-a-distance-5798/>

Daily Science (2015, October 06). Les MOOC, un outil de « Démocratisation » ? Daily Science. Retrieved from <http://dailyscience.be/2015/10/06/les-mooc-un-outil-de-democratisation/>

Depover, C. (2014). Quels modèles économiques et pédagogiques pour les MOOC?. Distances et médiations des savoirs. Retrieved from <http://dms.revues.org/530>

Eggermont, O. (2014). L'enseignement online entre dans les universités belges. Retrieved from <http://www.lalibre.be/actu/belgique/l-enseignement-online-entre-dans-les-universites-belges-52fbb793570c16bb1cbb3ef>

Enseignement à distance. SPOC vs MOOC : Quelles différences. (n.d.). Retrieved from <http://www.studyrama.com/formations/fillieres/enseignement-a-distance/spoc-vs-mooc-queelles-differences-87273>

Karsenti, T. (2013). « Mooc Révolution ou simple effet de mode ? », Revue Internationale des technologies en pédagogie universitaire, 10(2).

Koller, D. (2012). What we're learning from online education. Retrieved from https://www.ted.com/talks/daphne_koller_what_we_re_learning_from_online_education

Osterwalder, A., Pigneur, Y. (2010). Business Model: Nouvelle Génération. Hoboken, New Jersey: John Wiley & Sons, Inc.

Pecquet, L. (2013). Les Modèles Economique Des MOOCs. Vidéo presented at Le MOOC workshop, Will Strategy, Paris, FR. Retrieved from https://www.inil.org/videos/mooc-2013/Lancelot_Pecquet-les-modeles-economiques-des-mooc-webm

Pfeiffer, L. (2015). MOOC, COOC: La formation professionnelle à l'ère du digital.

Poumay, M. (2014). L'innovation pédagogique dans le contexte de l'enseignement supérieur. In G., Lameul & C., Loisy (Eds.), La pédagogie universitaire à l'heure du numérique - Questionnement et éclairages de la recherche (pp. 69-82). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck.

Riegert, A. (2015). L'éducation numérique peut-elle réduire les inégalités dans l'enseignement supérieur ? Regards Croisés Sur L'économie 16(1), 237-45.

Roland, N. (2015, November). Les ressources audiovisuelles au sein des cours en ligne ouverts et massifs : de la médiatisation à l'appropriation. Presentation presented at the meeting of 11e journée d'étude ABC-éduc, La collaboration et la recherche en éducation : quelles collaborations, Liège, BE.

Roland, N., Uyttebrouck, E. (N.D.). Le cas des Massive Open Online Courses. Critique de l'innovation technopédagogique dans l'enseignement supérieur.